



Construction conjointe de « la Ceinture et la Route » : conception, pratique et contribution chinoise

Bureau du groupe dirigeant pour la construction de
« la Ceinture et la Route »

Mai 2017



Editions en Langues étrangères





Première édition 2017

ISBN 978-7-119-10811-7

Editions en Langues étrangères

24, Bai Wan Zhuang

100037 Beijing, Chine

Distributeur : Société chinoise du

Commerce international du Livre

35, Che Gong Zhuang Xi Lu

100044 Beijing, Chine

Imprimé en République populaire de Chine





Sommaire

Avant-propos	1
I. Appel de l'époque : de la conception au programme	3
II. Cadre de coopération : du plan à la pratique	7
III. Domaines de coopération : de l'économie à l'humain	19
IV. Mécanismes de coopération : du gouvernemental au populaire	56
V. Perspectives : du présent au futur	62
Conclusion	67







Avant-propos

Le président chinois Xi Jinping a avancé, respectivement en septembre et en octobre 2013, l'initiative d'une « Ceinture économique de la Route de la soie » et celle d'une « Route de la soie maritime du XXI^e siècle » (appelées ci-après « la Ceinture et la Route »), qui ont attiré une haute attention de la communauté internationale et reçu des réactions actives des pays concernés. La construction conjointe de « la Ceinture et la Route », qui emprunte le signe historique de l'ancienne Route de la soie et comporte un nouveau contenu de notre époque, constitue non seulement une approche chinoise pour défendre le système de l'économie mondiale ouverte et réaliser un développement diversifié, autonome, équilibré et durable, mais également une préconisation chinoise visant à approfondir la coopération régionale, à renforcer les échanges et l'inspiration mutuelle entre diverses civilisations, et à sauvegarder la paix et la stabilité mondiales. Ce qui est plus important, c'est que la





Chine, aujourd'hui le plus grand pays en développement et la deuxième économie du monde, ose assumer ses responsabilités pour promouvoir le développement du système de gouvernance économique internationale dans un sens plus équitable, plus juste, et plus rationnel.

A l'occasion de l'ouverture du Forum de « la Ceinture et la Route » pour la coopération internationale, la Chine, initiatrice de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route », publie ce document intitulé « Construction conjointe de “la Ceinture et la Route” : conception, pratique et contribution chinoise » dans l'espoir d'approfondir la compréhension de la communauté internationale sur cette initiative, de démontrer les riches résultats obtenus dans cette construction, de renforcer la confiance mutuelle stratégique ainsi que le dialogue et la coopération entre les divers pays, afin de contribuer davantage à créer ensemble une communauté de destin marquée par l'interdépendance.





I. Appel de l'époque : de la conception au programme

De nos jours, la mondialisation économique et l'intégration régionale créent un énorme potentiel de production, les progrès scientifiques et technologiques améliorent considérablement l'efficacité de la production et de la vie, avec une création humaine sur les plans matériel et spirituel accédant à un niveau sans précédent. Dans un même temps, avec le développement socio-économique rapide, les divers pays voient leurs liens en termes d'intérêts se resserrer, et les défis qu'ils affrontent conjointement, s'accroître : la croissance de l'économie mondiale est anémique, le rôle des forces motrices traditionnelles dans la stimulation de l'économie s'affaiblit ; la mondialisation fait face à de nouvelles difficultés, le concept de coopération ouverte adapté à l'intérêt de l'humanité est menacé ; le système de gouvernance économique mondiale n'est pas en mesure de refléter les changements objectifs, la réforme des mécanismes et





des institutions avance lentement ; certains pays en développement n'ont pas encore commencé leur modernisation alors que les économies développées entrent dans une période postindustrielle ; le système mondial de commerce et d'investissement reste à améliorer, et la chaîne de valeur mondiale respectant l'esprit gagnant-gagnant, à former ; l'offre d'infrastructures est insuffisante dans beaucoup de pays, le développement régional ou sous-régional est entravé par des goulots d'étranglement. Face à ces défis et difficultés, le renforcement de la coopération reste la solution fondamentale. C'est la raison pour laquelle la Chine a proposé l'initiative « la Ceinture et la Route ».

La coopération dans la construction conjointe de « la Ceinture et la Route » est celle qui insiste sur le traitement d'égal à égal et la participation de tous les pays, grands ou petits, riches ou pauvres ; celle qui met en valeur l'ouverture, la transparence et l'inclusion en apportant de l'énergie positive à la paix et au développement du monde ; celle qui transmet l'esprit de la Route de la soie et recherche la réciprocité et la complémentarité ; celle qui préconise la concertation, la synergie et le partage de tous les pays pour créer ensemble un nouveau système de gouvernance économique mondiale ; celle qui favorise la circulation efficace





des facteurs et l'intégration approfondie des marchés afin de réaliser un développement diversifié, autonome, équilibré et durable ; et celle qui encourage le développement régional, œuvre pour la prospérité et la stabilité, et élargit le dialogue ainsi que l'apprentissage et l'inspiration mutuels des différentes civilisations.

La Chine désire combiner ses expériences et bases mises en forme au cours de son propre développement, avec une volonté de développement et des avantages comparatifs d'autres pays, et profiter de l'opportunité majeure et de la plateforme coopérative fournies par la construction conjointe de « la Ceinture et la Route » pour encourager les divers pays à renforcer la coordination de leurs politiques économiques, à améliorer l'interconnexion entre eux, à réaliser des coopérations bilatérales et multilatérales plus élargies, plus approfondies et d'un plus haut niveau, afin de créer ensemble une nouvelle structure de coopération ouverte, inclusive, équilibrée et bénéfique pour tous. L'initiative « la Ceinture et la Route », qui s'adapte à la réalité et se caractérise par l'égalité et l'inclusivité, incarne l'intérêt commun de tous les pays riverains dont la Chine, et constitue un nouveau consensus de la coopération internationale tournée vers l'avenir. Elle traduit la cohérence entre le rêve





chinois et les autres beaux rêves dans le reste du monde, ainsi que la bonne volonté de mettre en place, grâce aux efforts conjugués de tous les pays, une communauté de destin de l'ensemble de l'humanité.

Afin de promouvoir la réalisation de cette conception, le gouvernement chinois a autorisé les départements concernés à publier, en mars 2015, le document intitulé « Construire ensemble la Ceinture économique de la Route de la soie et la Route de la soie maritime du XXI^e siècle – Perspectives et actions », en formulant le cadre de la conception globalisée en la matière, traçant un programme grandiose pour cette construction.





II. Cadre de coopération : du plan à la pratique

La Chine poursuit l'esprit de la Route de la soie marqué par « la paix, la coopération, l'ouverture, l'inclusion, l'apprentissage et l'inspiration mutuels, la réciprocité et l'esprit gagnant-gagnant », insiste sur le principe dit de « concertation, synergie et partage », élargit inlassablement le consensus avec les pays riverains sur la coopération, et œuvre pour transformer le plan de « la Ceinture et la Route » en l'action coopérative de toutes les parties.

1. Parvenir à un consensus sur la coopération

La Chine pousse activement en avant la coordination efficace entre l'initiative « la Ceinture et la Route » avec les stratégies nationales, les perspectives de développement et les planifications globalisées des pays riverains, afin de trouver des points de départ appropriés pour la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ». Fin 2016, une





centaine de pays ont exprimé leur soutien et leur volonté de participation à cette initiative, et la Chine a ainsi signé, avec 39 pays ou organisations internationales, 46 accords sur la construction conjointe de « la Ceinture et la Route », couvrant l'interconnexion, les capacités de production, l'investissement, l'économie et le commerce, la finance, les sciences et technologies, la société, la coopération humaine, le bien-être social et les mers. Le 10 juillet 2015, l'Organisation de coopération de Shanghai a publié la « Déclaration d'Ufa des chefs d'Etat des pays membres de l'Organisation de coopération de Shanghai », soutenant l'initiative de la Chine sur la construction de la Ceinture économique de la Route de la soie. Le 17 novembre 2016, 193 pays membres de l'ONU ont unanimement adopté, après consultations, une résolution applaudissant les diverses initiatives de coopération économique dont « la Ceinture et la Route », en appelant la communauté internationale à fournir un environnement sécurisé favorable à la construction de « la Ceinture et la Route ». Le 17 mars 2017, le Conseil de sécurité de l'ONU a unanimement approuvé la résolution n° 2344, appelant la communauté internationale à renforcer la coopération économique régionale dans le cadre de « la Ceinture et la Route ». La Chine remplit activement





ses obligations internationales, travaille pour l'approfondissement de sa coopération avec les organisations internationales concernées dans le cadre de « la Ceinture et la Route », en signant des documents sur la construction conjointe de « la Ceinture et la Route » avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le gouvernement chinois accorde une haute importance à la construction conjointe de « la Ceinture et la Route » en mettant en place un groupe dirigeant pour la promotion de cette construction, avec un bureau installé au sein de la Commission nationale du développement et de la réforme. Afin de mettre en application les accords signés sur la construction conjointe de « la Ceinture et la Route », ce bureau a élaboré son plan de travail, dans le but de promouvoir méthodiquement la coopération avec les pays concernés. Selon un principe de consensus, il a rédigé un programme de coopération bilatérale ensemble avec les pays ayant signé un mémorandum, rédigé et signé un programme sur la construction du couloir économique Chine-Mongolie-Russie, ainsi que des documents sur la coopération coordonnée Chine-Kazakhstan, Chine-Bélarus,





et Chine-Tchéquie. Il a également réalisé une coordination avec les plans élaborés respectivement par le Laos, le Cambodge, le Bangladesh, le Tadjikistan, l'Arabie saoudite, la Pologne et la Hongrie.

2. Mettre en place un cadre globalisé

Conformément à l'initiative du président chinois Xi Jinping et aux besoins de la promotion de la coopération internationale dans la nouvelle situation, cinq tracés majeurs ont été définis pour la construction conjointe de « la Ceinture et la Route » en suivant les anciennes Routes de la soie terrestre et maritime. La Ceinture économique de la Route de la soie en compte trois : le premier part de la Chine du Nord-Ouest et de la Chine du Nord-Est et atteint l'Europe et la mer Baltique en passant par l'Asie centrale et la Russie ; le deuxième s'étend de la Chine du Nord-Ouest vers le Golfe persique et la Méditerranée via l'Asie centrale et l'Asie occidentale ; le troisième relie la Chine du Sud-Ouest à l'océan Indien en traversant la Péninsule indochinoise. La Route de la soie maritime du XXI^e siècle compte, quant à elle, deux tracés : le premier part des ports chinois pour se diriger vers l'océan Indien et l'Europe en traversant la mer de Chine méridionale et le détroit de Ma-





lacca ; le second part des ports chinois pour se diriger vers le Pacifique Sud via la mer de Chine méridionale.

En se basant sur les cinq tracés, et en tenant compte des priorités de la coopération et de l'organisation spatiale de la construction de « la Ceinture et la Route », la Chine a proposé un cadre de coopération composé de « six couloirs, six voies, plusieurs pays et plusieurs ports ». Les « six couloirs » sont les suivants : le nouveau pont terrestre eurasiatique, le couloir Chine-Mongolie-Russie, le couloir Chine-Asie centrale-Asie occidentale, le couloir Chine-Péninsule indochinoise, le couloir Chine-Pakistan et le couloir Bangladesh-Chine-Inde-Myanmar. Les « six voies » couvrent les chemins de fer, les routes, les voies fluviales, les lignes aériennes, les canalisations et le réseau intégré d'information spatiale, qui font l'objet de l'interconnexion des infrastructures. « Plusieurs pays » désignent les premiers pays impliqués dans la coopération. Les pays riverains étant nombreux, la Chine doit non seulement assurer une coopération axée sur l'égalité et la réciprocité avec tous ces pays, mais aussi l'entamer avec certains d'entre eux en tenant compte de la réalité, afin de produire un effet de démonstration, de réaliser des résultats de coopération traduisant la conception de « la Ceinture et la Route », et





d'attirer davantage de pays à participer à la construction conjointe de celles-ci. « Plusieurs ports » désignent ceux assurant la sécurité et la libre circulation des principales voies maritimes. La Chine œuvre pour la prospérité de la coopération maritime par la construction conjointe, avec les pays riverains, des ports importants et des villes relais. Les « six couloirs, six voies, plusieurs pays et plusieurs ports » constituent le cadre majeur de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route », fournissant une indication précise à divers pays participant à la coopération concernant « la Ceinture et la Route ».

3. Construire ensemble des couloirs économiques

Le nouveau pont terrestre eurasiatique, les couloirs Chine-Mongolie-Russie et Chine-Asie centrale-Asie occidentale, qui traversent le centre et l'est du continent eurasiatique, non seulement relie le cercle économique de l'Asie orientale plein de vitalité au cercle économique d'Europe développée, mais fluidifient encore les voies de coopération reliant le Golfe persique, la Méditerranée et la mer Baltique, ce qui crée des conditions favorables à la mise en place d'un grand marché eurasiatique efficace et ouvert, et fournit des opportunités de développement





aux pays riverains de « la Ceinture et la Route », situés au centre du continent eurasiatique. Les couloirs Chine-Péninsule indochinoise, Chine-Pakistan et Bangladesh-Chine-Inde-Myanmar traversent l'est et le sud de l'Asie, région la plus peuplée du monde, et relie les grandes villes, les principales agglomérations et les grappes industrielles le long de « la Ceinture et la Route ». La voie fluviale internationale Lancangjiang-Mékong ainsi que les voies ferrées, les routes, les oléoducs et les gazoducs régionaux en construction relie la Ceinture économique de la Route de la soie et la Route de la soie maritime du XXI^e siècle, jouant un rôle de rayonnement économique pour l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est, l'océan Indien et le Pacifique Sud.

Le couloir économique du nouveau pont terrestre eurasiatique. Ce couloir s'étend du littoral est de la Chine vers l'Europe centrale et orientale en passant par la Chine du Nord-Ouest, l'Asie centrale et la Russie. La construction de ce couloir, en s'appuyant sur des systèmes logistiques internationaux modernisés, et notamment les trains réguliers Chine-Europe, donne la priorité à la coopération en matière d'économie, de commerce, et de capacités de production, et vise à élargir la coopération dans l'énergie et les ressources, ainsi qu'à mettre en place un grand marché





régional fluide et efficace. Fin 2016, 39 trajets ont été mis en service pour quelque 3 000 trains réguliers Chine-Europe, impliquant 14 villes de 9 pays européens, devenant une importante plateforme pour les pays riverains dans la promotion de l'interconnexion et l'amélioration de la coopération économique et commerciale. Le programme Chine-Kazakhstan de coopération logistique internationale progresse avec succès, devenant une vitrine majeure du Kazakhstan pour effectuer une coopération en matière de commerce et de transport transfrontalier. La construction d'un centre Chine-Kazakhstan de coopération transfrontalière à Khorgas est poussée en avant de manière régulière. Le port du Pirée fonctionne avec succès, en contribuant à la coopération mutuellement bénéfique entre la Chine et la Grèce.

Le couloir économique Chine-Mongolie-Russie. Le 11 septembre 2014, le président chinois Xi Jinping a proposé, lors de sa participation à la rencontre des chefs d'Etat chinois, russe et mongol, de coordonner la Ceinture économique de la Route de la soie, l'Union économique eurasiatique, et l'initiative de la Route des steppes avancée par la Mongolie, afin de créer un couloir économique Chine-Mongolie-Russie. Le 9 juillet 2015, les départements concernés de ces trois pays ont signé le « Mémoire d'entente





sur la rédaction d'un programme concernant la construction du couloir économique Chine-Mongolie-Russie ». Le 23 juin 2016, les chefs d'Etat de ces trois pays ont été témoins de la signature du « Programme sur la construction du couloir économique Chine-Mongolie-Russie », premier programme de coopération multilatérale dans le cadre de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ». Grâce aux efforts déployés par les trois parties, ce Programme a été mis en application.

Le couloir économique Chine-Asie centrale-Asie occidentale. Ce couloir part de la Chine du Nord-Ouest pour se diriger vers l'ouest jusqu'au Golfe persique, à la Péninsule arabique et à la Méditerranée via l'Asie centrale, couvrant des pays d'Asie centrale, d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord. Le 5 juin 2014, le président chinois Xi Jinping a proposé, lors de la 6^e conférence ministérielle du Forum sino-arabe, d'établir une structure de coopération sino-arabe caractérisée par « 1 + 2 + 3 », avec la coopération énergétique comme partie principale, la construction d'infrastructures, la facilitation du commerce et de l'investissement comme deux ailes, trois domaines de haute technologie dont l'énergie nucléaire, le satellite et les nouvelles sources d'énergie comme points de percée. En 2016, au cours du





Sommet du G20 à Hangzhou, les chefs d'Etat chinois et kazakh ont été témoins de la signature du « Programme Chine-Kazakhstan de la coopération coordonnée entre la construction de la Ceinture économique de la Route de la soie et la nouvelle politique économique de la Voie vers l'avenir ». La Chine a signé avec le Tadjikistan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et d'autres pays des documents de coopération concernant la construction conjointe de la Ceinture économique de la Route de la soie, avec la Turquie, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Qatar et le Koweït des mémorandums de coopération sur la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ». La Chine et la Turquie sont parvenues à un consensus important sur la coopération d'une ligne ferroviaire à grande vitesse reliant l'est et l'ouest de Turquie, avec cette coopération entrant dans une négociation substantielle.

Le couloir économique Chine-Péninsule indochinoise.

Ce couloir reliant la Chine du Sud-Ouest et les pays de la Péninsule indochinoise, est un véhicule important pour la Chine et l'ASEAN pour l'élargissement des domaines de leur coopération et pour élever le niveau de celle-ci. Le 26 mai 2016, le 9^e Forum de coopération économique dans le pan-golfe Beibu, soit le Forum pour le développement du





couloir économique Chine-Péninsule indochinoise, a avancé l'« Initiative du couloir économique Chine-Péninsule indochinoise ». La Chine a signé avec le Laos, le Cambodge et d'autres pays des mémorandums de coopération sur la construction conjointe de « la Ceinture et la Route », et démarré la rédaction de programmes sur la coopération bilatérale. Elle a promu la coopération en matière d'infrastructures terrestres avec le Vietnam, démarré le travail primaire pour la 2^e tranche de l'aménagement de la voie fluviale Lancangjiang-Mékong, mis en chantier les chemins de fer Chine-Laos et Chine-Thaïlande, et favorisé l'interconnexion des infrastructures. Elle a également fondé la zone de coopération économique sino-laotienne de Mohan-Boten, et étudié de nouveaux modes de développement intégré de l'économie frontalière.

Le couloir économique Chine-Pakistan. Ce couloir, programme pilote de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route », a attiré l'attention particulière des gouvernements chinois et pakistanais qui ont poussé en avant la rédaction conjointe d'un plan sur le long terme. Le 20 avril 2015, les chefs d'Etat de ces deux pays ont été présents à la cérémonie d'inauguration de certains projets clés concernant ce couloir, et ont signé 51 accords de coopéra-





tion et mémorandums, dont presque 40 liés à la construction de ce couloir. La 2^e tranche des travaux de rénovation et de montée en gamme de la route du Karakoram, surnommée « Route d'amitié sino-pakistanaise », a été mise en construction ; l'autoroute Lahore-Karachi, le plus grand projet d'infrastructures routières du couloir économique Chine-Pakistan, a été mise en chantier ; la 1^{ère} tranche de la zone franche de Gwadar a vu sa construction accélérée ; des projets électriques et énergétiques ont été déclenchés dans les régions riveraines de ce couloir.

Le couloir économique Bangladesh-Chine-Inde-Myanmar. Ce couloir relie les trois sous-régions d'Asie de l'Est, d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est, ainsi que l'océan Pacifique et l'océan Indien. En décembre 2013, la première réunion du groupe de travail conjoint pour ce couloir a eu lieu à Kunming, en Chine. Les parties concernées ont signé un procès-verbal et un plan d'études conjointes, démarrant officiellement la coopération intergouvernementale dans la construction de ce couloir. Lors de la 2^e réunion du groupe de travail conjoint tenue en décembre 2014, les quatre pays ont lancé une discussion élargie et envisagé les perspectives, l'ordre de priorités et l'orientation du développement de ce couloir.





III. Domaines de coopération : de l'économie à l'humain

La construction conjointe de « la Ceinture et la Route », basée sur la coordination politique, l'interconnexion des infrastructures, la facilitation du commerce, l'intégration financière et la compréhension mutuelle des peuples, effectue une coopération pragmatique dans les secteurs clés dont l'interconnexion, la coopération sur les capacités de production, le commerce et l'investissement, tout en accordant de l'importance à la promotion des échanges humains sous diverses formes entre les pays riverains, afin de réaliser une prospérité et un développement communs sur les plans économique et culturel.

1. Favoriser l'interconnexion des infrastructures

Renforcer la construction d'infrastructures et promouvoir l'interconnexion transfrontalière et transrégionale constituent les domaines prioritaires de la construction





conjointe de « la Ceinture et la Route ». Le gouvernement chinois encourage les entreprises puissantes et renommées à sortir du pays pour s'engager dans la construction d'infrastructures concernant les chemins de fer, les routes, les ports, l'électricité et les télécommunications des pays riverains, à favoriser l'interconnexion régionale et à œuvrer pour le bien-être du peuple.

– **Coordonner les plans de construction.** La Chine a coordonné son plan de construction d'infrastructures avec ceux élaborés par les pays riverains, et a mis en place des mécanismes bilatéraux ou multilatéraux, de consultation politique et de dialogue favorables à l'interconnexion, parrainés par des autorités concernées. Dans un même temps, elle accorde une haute importance au développement de partenariats en matière d'interconnexion, en intégrant le renforcement de l'interconnexion des infrastructures dans les accords de coopération dans le cadre de « la Ceinture et la Route ». Des organes gouvernementaux chinois ont signé un mémorandum d'entente avec la Commission européenne, démarrant ainsi une plateforme de coopération pour l'interconnexion sino-européenne. La Chine, le Laos, le Myanmar et la Thaïlande ont conjointement rédigé un « Plan pour le développement de la navigation internatio-





nale Lancangjiang-Mékong (2015-2025) ». En septembre 2016, le « Communiqué des chefs d'Etat et de gouvernement du G20 » publié à l'issue du Sommet de Hangzhou a adopté l'initiative chinoise sur l'établissement de l'Alliance mondiale pour la connectivité des infrastructures.

– **Harmoniser les systèmes de qualité et de technique.** En se basant sur le respect de la souveraineté et des préoccupations des parties concernées, la Chine travaille pour promouvoir la coopération entre les pays riverains dans les systèmes concernant les normes, la métrologie, la certification et la reconnaissance. Des organes gouvernementaux chinois ont publié le « Plan d'action pour l'harmonisation des normes de “la Ceinture et la Route” (2015-2017) », « Promouvoir ensemble la certification et la reconnaissance au service de la construction de “la Ceinture et la Route” – Perspectives et actions », et « Perspectives et actions de la coopération métrologique pour “la Ceinture et la Route” », afin d'harmoniser les systèmes de certification, de reconnaissance et de normes, et d'élaborer ensemble des normes internationales et des règles de certification et de reconnaissance. La Chine travaillera avec les pays riverains pour promouvoir « l'obtention d'un certificat mondialement reconnu après un seul examen » en matière de normes





météorologiques, et « l'obtention d'un certificat régionale-ment reconnu selon les mêmes normes » en termes de certification, de reconnaissance, de contrôle et de quarantaine.

– **Favoriser la facilitation des transports.** La Chine a signé, avec 15 pays riverains, 16 accords bilatéraux et multilatéraux facilitant les transports, dont l'« Accord intergouvernemental de facilitation des transports sur les voies internationales des pays membres de l'Organisation de coopération de Shanghai » et l'« Accord intergouvernemental concernant le transport sur les voies internationales le long du réseau routier asiatique ». Elle a également mis en application les mesures définies par l'« Accord sur la facilitation des transports transfrontaliers de marchandises et de passagers dans la sous-région du Grand Mékong », et mis en trafic 356 lignes internationales de transport à partir de 73 postes frontières terrestres. La Chine a signé 38 accords bilatéraux ou régionaux sur le transport maritime avec 47 pays riverains, et des accords bilatéraux intergouvernementaux sur le transport aérien avec 62 pays riverains ; son aviation civile la relie directement avec 43 pays. Des départements gouvernementaux chinois concernés ont publié les « Remarques sur la mise en application de l'initiative “la Ceinture et la Route” afin d'accélérer la facilitation des





transports par les voies internationales », dans le but de promouvoir la connexion des règles et des systèmes de divers pays en matière d'interconnexion, et de renforcer une « interconnexion souple ».

– **Impulser la réalisation de projets.** Les projets emblématiques ont enregistré des progrès, notamment le chemin de fer Chine-Laos, le chemin de fer Hongrie-Serbie, la ligne à grande vitesse Chine-Russie, la ligne à grande vitesse Jakarta-Bandung en Indonésie, l'autoroute Peshawar-Karachi au Pakistan, la 2^e tranche des travaux de rénovation et de montée en gamme de la route du Karakoram reliant la Chine et le Pakistan, le port du Pirée, le port de Hambantota et le port de Gwadar. Le chemin de fer reliant Addis-Abeba en Ethiopie à Djibouti, première ligne ferroviaire électrifiée transfrontalière en Afrique, a été mis en service. La route Taldyqorghhan-Kalbatau-Öskemen, voie reliant le nord et le sud du Kazakhstan, l'électrification des voies ferrées bélarusses, ainsi que les tunnels ferroviaires construits par des entreprises chinoises en Ouzbékistan et au Tadjikistan, permettront d'améliorer efficacement les capacités de transport des pays concernés. La Chine souhaite continuer, ensemble avec les pays concernés, à mettre en place des réseaux d'infrastructures en matière de transport





reliant les différentes sous-régions asiatiques, ainsi que l'Asie, l'Afrique et l'Europe afin d'améliorer le niveau d'interconnexion et l'efficacité du transport logistique régional et sous-régional.

– **Connecter les infrastructures énergétiques.** La Chine pousse en avant sa coopération en matière d'interconnexion énergétique avec les pays concernés, impulse la construction d'infrastructures énergétiques concernant notamment le pétrole, le gaz et l'électricité, assure avec les pays concernés l'opération sécurisée des réseaux d'oléoducs et de gazoducs transfrontaliers, et favorise la répartition optimisée des ressources énergétiques entre des pays et des régions. L'oléoduc Chine-Russie ainsi que les lignes A, B et C du gazoduc Chine-Asie centrale fonctionnent de manière régulière ; la ligne D du gazoduc Chine-Asie centrale et la ligne est du gazoduc Chine-Russie ont été mises en chantier l'une après l'autre ; 8 des 16 projets énergétiques prioritaires fixés dans le cadre du couloir économique Chine-Pakistan ont été mis en construction. La Chine a commencé un commerce transfrontalier d'électricité avec la Russie, le Laos, le Myanmar, le Vietnam et d'autres pays voisins. La coopération en matière d'électricité dans le couloir économique Chine-Pakistan et la sous-région du





Grand Mékong a fait des progrès substantiels, avec des mécanismes de coopération sans cesse améliorés. Des entreprises chinoises participent activement à l'exploitation des ressources électriques dans les pays riverains, ainsi qu'à la construction et à la rénovation de leurs réseaux électriques. Après sa mise en service, la centrale solaire photovoltaïque réalisée par Zonergy à Quaid-i-Azam du Pakistan deviendra la plus grande du monde. Le projet de transmission et de distribution de l'électricité Datka-Kemin au Kirghizistan, la centrale hydroélectrique de Houay Lamphan Gnai au Laos, la centrale hydroélectrique de Karot au Pakistan permettront d'atténuer la pénurie en électricité dans ces régions.

– **Créer des réseaux d'information.** Les pays riverains œuvrent ensemble pour la construction des réseaux de télécommunication notamment en ce qui concerne les câbles optiques transfrontaliers afin d'élever le niveau d'interconnexion de la télécommunication internationale. Fin 2016, la Chine s'est reliée, grâce à des câbles sous-marins internationaux, avec l'Amérique, l'Asie du Nord-Est, l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud, l'Océanie, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe, et grâce à des câbles terrestres internationaux, avec la Russie, la Mongolie, le





Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Vietnam, le Laos, le Myanmar, le Népal et l'Inde, lui permettant ainsi d'atteindre l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Est et l'Europe du Nord. Les départements gouvernementaux chinois concernés ont signé, avec ceux de la Turquie, de la Pologne et de l'Arabie saoudite des « Mémoires d'entente sur le renforcement de la coopération dans la construction d'une Route de la soie en ligne pour promouvoir la connectivité informatique » dans le but de favoriser la coopération en matière d'Internet, de technologies de l'information et d'économie de l'information.

2. Améliorer le niveau de coopération économique et commerciale

La Chine a déjà établi des liens étroits avec les pays riverains sur les plans économique et commercial, permettant de sensiblement promouvoir le développement économique et industriel de divers pays. La Chine prête une vive attention à l'approfondissement du développement des partenariats économiques et commerciaux axés sur la réciprocité avec les pays riverains, et œuvre à établir un système commercial plus équilibré, plus équitable et plus durable.

– **Resserrer les liens économiques et commerciaux.**





L'envergure et la structure commerciales entre la Chine et les pays riverains s'améliorent continuellement, le commerce de marchandises croît régulièrement, et la coopération dans le commerce de services connaît de nouveaux points forts. Malgré la morosité commerciale à l'échelle mondiale en 2016, le volume du commerce de marchandises entre la Chine et les pays riverains a atteint les 947,8 milliards de dollars, représentant 25,7% du volume de l'import-export chinois de la même période. Le volume de l'import-export des services entre la Chine et les pays riverains a atteint les 122,2 milliards de dollars, représentant 15,2% de l'import-export chinois des services, soit une hausse de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2015. Stimulé par la reconversion et la mise au niveau de nos industries, ainsi que par la croissance continue de la demande domestique et la montée en gamme de la demande de consommation, le marché national chinois a fourni de nombreuses opportunités à la coopération économique et commerciale avec les pays riverains.

– **Etablir un réseau de zones de libre-échange dans le cadre de « la Ceinture et la Route ».** La Chine, préconisant un commerce libre plus inclusif, a mené des négociations sur des accords commerciaux avec les économies riveraines. La zone de libre-échange Chine-ASEAN a été





mise à niveau, et celle de libre-échange Chine-Géorgie a vu ses négociations accomplies. Les négociations sur l'Accord de partenariat économique global régional ont réalisé des avancées positives et celles sur l'Accord de la zone de libre-échange Chine-Maldives, des percées importantes. La Chine a poussé en avant les négociations sur les zones de libre-échange Chine-Conseil de coopération du Golfe, Chine-Israël, Chine-Sri Lanka et le deuxième tour de négociation du même genre Chine-Pakistan. Elle a lancé la recherche conjointe sur la faisabilité des zones de libre-échange Chine-Népal et Chine-Bangladesh ainsi que celle de l'accord de libre-échange sino-moldave.

– **Promouvoir la facilitation du commerce.** La Chine impulse, ensemble avec les pays riverains, la mise en place d'un système visant à faciliter le dédouanement, effective, avec les bureaux douaniers riverains, une coopération d'échange d'informations, de reconnaissance mutuelle concernant le contrôle douanier, et d'entraide dans l'application de la loi. Elle a procédé à la « fenêtre unique » à titre d'essai favorisant le commerce international, et accéléré l'intégration des services en matière de contrôle douanier, d'inspection sanitaire et de dédouanement, afin de réaliser un « passage direct pour les entrées et les sorties ».





Elle a ouvert à des postes frontières des « voies vertes » favorisant le passage rapide des produits agricoles du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Tadjikistan. La Chine a publié la « Déclaration conjointe de Chongqing sur la coopération des services en matière de contrôle douanier, d'inspection sanitaire et de quarantaine dans le cadre de “la Ceinture et la Route” », la « Déclaration conjointe sur la coopération dans la sûreté alimentaire de “la Ceinture et la Route” » et la « Déclaration conjointe de la 5^e Conférence des ministres du contrôle de la qualité Chine-ASEAN ». Elle a signé 78 documents de coopération avec des pays et territoires riverains, promouvant la connexion des systèmes de travail, l'harmonisation des normes technologiques, la reconnaissance mutuelle des résultats de contrôle et la mise en réseau des certificats électroniques.

3. Elargir la coopération en matière de capacités de production et d'investissement

Développer la coopération internationale en matière de capacités de production et d'industrie des équipements et élargir les investissements mutuels constituent une autre priorité de la coopération dans le cadre de « la Ceinture et la Route ». La Chine, grand fabricant d'équipements, bé-





néficie d'industries de forte compétitivité internationale. Le gouvernement chinois encourage ses industries compétitives à sortir du pays pour engager des investissements diversifiés dans les pays riverains et ouvrir de nouveaux horizons de croissance pour la coopération économique bilatérale grâce à des normes strictes en termes de technologie et d'écologie.

– **Multiplier les consensus de coopération.** Fin 2016, la Chine a signé, avec 27 pays, dont le Kazakhstan et l'Éthiopie, des documents portant sur la coopération internationale en matière de capacités de production, a publié, avec les 10 pays de l'ASEAN, la « Déclaration conjointe Chine-ASEAN sur la coopération industrielle », et avec les cinq pays riverains du Mékong, la « Déclaration conjointe des pays riverains du Lancangjiang-Mékong sur la coopération en matière de capacités de production », a lancé une coopération de connexion sous diverses formes telles que les plans, les politiques, les informations et les projets. La Chine et la Russie ont mis en place, dans le cadre du mécanisme de rencontre régulière des Premiers ministres, un Comité de coopération sino-russe en matière d'investissement, afin de coordonner la coopération entre les deux pays concernant l'investissement dans les industries non énergé-





tiques. En se basant sur des consensus et selon les principes de dominance du marché et de réciprocité, la Chine a mis en œuvre avec les pays concernés des projets de coopération axés sur les matières premières, l'industrie des équipements, l'industrie légère, l'énergie propre, la protection environnementale et l'industrie de hautes technologies, afin d'élever le niveau du développement industriel des pays bénéficiaires, d'y augmenter les recettes fiscales et de créer des emplois.

– **Construire ensemble des plateformes de coopération.** Fin 2016, la Chine a établi, dans ses provinces et régions frontalières, 7 zones pilotes d'exploitation et d'ouverture, 17 zones de coopération économique frontalière et 2 zones de coopération économique frontalière bilatérale. Ses négociations approfondies avec les pays voisins, notamment le Népal, le Myanmar, la Mongolie et le Vietnam, portant sur la construction de zones de coopération économique frontalière bilatérale, ont enregistré des progrès actifs. Les 56 zones de coopération économique et commerciale en construction par des entreprises chinoises dans 20 pays riverains, avec des investissements dépassant les 18,5 milliards de dollars, constituent des véhicules majeurs pour approfondir la coopération en matière d'investissement





et transplanter et reproduire les expériences du développement chinois. La construction de parcs industriels à l'étranger dont la zone industrielle Chine-Bélarus, la zone industrielle Thaïlande-Chine à Rayong, et la zone de coopération économique et commerciale de Suez en Egypte, s'est révélée fructueuse, devenant des plateformes favorisant la sortie centralisée des entreprises chinoises et un symbole de la coopération amicale. Certaines régions chinoises ont, en fonction de leurs particularités, cherché à mettre en place des parcs de coopération économique et commerciale liée à « la Ceinture et la Route », et à créer des plateformes de commerce international moderne tournées vers l'Europe et l'Asie et adaptées aux besoins des zones avoisinantes.

– **Promouvoir la facilitation de l'investissement.** La Chine, grand pays d'accueil des investissements et grand investisseur du monde, soutient la facilitation des investissements au niveau transnational et transrégional. Le gouvernement chinois propulse énergiquement la simplification des structures administratives et la décentralisation des pouvoirs, assouplit les conditions d'accès au marché chinois pour les investissements étrangers, accélère la construction des zones pilotes de libre-échange, et crée un environnement d'affaires international au niveau supérieur





afin d'attirer les investisseurs étrangers. Dans un même temps, les pays riverains de « la Ceinture et la Route » font aussi l'objet d'investissements chinois. En 2016, les investissements chinois dans cette région ont atteint les 14,5 milliards de dollars, représentant 8,5% du total des investissements chinois à l'étranger au cours de cette même période ; les nouveaux contrats de travaux à forfait à l'étranger, 126 milliards de dollars, soit une croissance de 36%. Les accords de protection des investissements bilatéraux ont vu leurs négociations accélérées. Fin 2016, la Chine a signé, avec 53 pays riverains, des accords portant sur les investissements bilatéraux, et établi un mécanisme de promotion de la coopération économique, commerciale et d'investissement avec la majorité des pays riverains. Elle a également signé, avec 54 pays riverains, des accords de double imposition, créant ainsi un bon environnement fiscal et juridique permettant aux entreprises de bénéficier de l'égalité fiscale et de régler efficacement leurs litiges.

4. Elargir l'espace de coopération financière

Renforcer la coopération financière et promouvoir la circulation monétaire et des capitaux permettent de créer un environnement stable de financement favorable à la





construction de « la Ceinture et la Route », d'orienter les divers capitaux à participer au développement de l'économie réelle et à la création de la chaîne de valeur, et de promouvoir le développement sain de l'économie mondiale. La Chine a mené des coopérations financières sous diverses formes avec des pays riverains et des institutions concernées, promu la mise en réseau des établissements et des services financiers, et innové les mécanismes de financement pour soutenir la construction de « la Ceinture et la Route ».

– **Renforcer la coordination des mécanismes de coopération financière.** La Chine a vu sa coopération financière toujours plus resserrée avec l'ASEAN, sans cesse approfondie avec la Russie et l'Asie centrale, et continuellement améliorée avec l'Union européenne. Elle renforce la coordination des politiques financières en mettant en valeur le rôle des divers mécanismes tels que le mécanisme de coopération financière ASEAN-Chine-Japon-République de Corée (10 + 3), la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des pays de l'Organisation de coopération de Shanghai, le Consortium interbancaire de celle-ci, le sommet des gouverneurs des banques centrales des pays d'Asie de l'Est et du Pacifique,





le Consortium interbancaire Chine-ASEAN, et le sommet des gouverneurs des banques centrales des pays d'Asie centrale, de la mer Noire et de la région balkanique. La Chine a promu la multilatéralisation de l'initiative de Chiang Mai, et établi une réserve de devises régionales s'élevant à 240 milliards de dollars afin de promouvoir la stabilité financière régionale. En janvier 2016, elle a formellement adhéré à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, approfondissant inlassablement les échanges et la coopération par le biais des échanges de haut niveau, du financement conjoint, de la coopération dans le commerce et l'investissement ainsi que de la coordination des politiques.

– **Créer de nouvelles plateformes de coopération et innover les mécanismes de financement.** Le 25 décembre 2015, a été fondée la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) initiée par la Chine, avec un capital autorisé de 100 milliards de dollars, afin de soutenir principalement l'interconnexion régionale et le développement industriel. Fin 2016, l'AIIB a fourni neuf prêts totalisant 1,7 milliard de dollars, impliquant des projets urgents liés à l'énergie, au transport et au développement urbain notamment en Indonésie, au Tadjikistan, au Pakis-





tan et au Bangladesh. La Chine a investi 40 milliards de dollars pour créer le Fonds de la Route de la soie, avec un capital social initial de 10 milliards de dollars, proposant un soutien financier, principalement sous formes d'actions, à la construction de « la Ceinture et la Route ». Fin 2016, le Fonds de la Route de la soie a signé 15 contrats, promettant des investissements s'élevant à 6 milliards de dollars, couvrant les infrastructures, l'exploitation des ressources, la coopération en matière de capacités de production et la coopération financière en Russie, en Mongolie, en Asie centrale, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est. Ce Fonds a également investi 2 milliards de dollars pour établir le Fonds de la coopération sino-kazakhe en matière de capacités de production. Le cadre d'investissement et de financement conjoints Chine-Europe centrale et orientale, proposé par la Chine, ainsi que les divers mécanismes de financement, dont les prêts spéciaux s'élevant à 10 milliards de dollars et le Fonds de l'Europe centrale et orientale pour la coopération dans l'investissement, jouent ensemble leur rôle, fournissant un soutien de financement à l'Europe centrale et orientale. La Banque industrielle et commerciale de Chine a parrainé le holding financier Chine-Europe centrale et orientale et le Fonds Chine-Europe centrale et orientale.





– **Approfondir la coopération au niveau des institutions et des marchés financiers.** Le gouvernement chinois encourage les institutions financières de développement et à vocation politique à participer à la coopération financière dans le cadre de « la Ceinture et la Route ». Depuis le lancement de l’initiative « la Ceinture et la Route », la Banque de développement de Chine a signé, avec des pays riverains, plus d’une centaine d’accords avec un montant total dépassant les 40 milliards de dollars, dont plus de 30 milliards versés ; la Banque chinoise d’import-export a signé plus de 1 100 contrats d’un montant dépassant les 100 milliards de dollars, dont plus de 80 milliards versés ; la Société d’assurance-crédit et d’assurance à l’exportation de la Chine (SINOSURE) a assuré les exportations et les investissements des pays riverains pour un montant total supérieur à 320 milliards de dollars. Fin 2016, neuf banques chinoises ont ouvert 62 filiales dans 26 pays riverains, tandis que 54 banques de 20 pays riverains ont ouvert en Chine 6 filiales, 20 succursales, et 40 missions. En janvier 2017, la Bourse des contrats à terme et des options de la Chine (CFFEX) ainsi que d’autres institutions financières chinoises ont acquis 30% des actions de la Bourse du Pakistan. La Bourse de l’or de Shanghai et la Bourse de l’or





et des matières premières de Dubaï (DGCX) ont signé un accord sur le lancement des cours de l'or de Shanghai sur le marché financier international.

– **Elargir le swap de devises et le règlement trans-frontalier.** La Chine a signé des accords de swap de devises d'un montant de 982,2 milliards de yuans avec 22 pays et territoires riverains. Elle a signé des accords de règlements en monnaie locale dans le commerce frontalier avec le Vietnam, la Mongolie, le Laos et le Kirghizistan, ainsi que des accords de règlements en monnaie locale dans le commerce ordinaire et l'investissement avec la Russie, le Kazakhstan, le Bélarus et le Népal. Le nombre de banques de compensation en yuans a atteint les 23, dont 6 désignées dans des pays riverains de « la Ceinture et la Route ». La Chine a réalisé un échange direct de yuans avec 21 monnaies autres que le dollar américain grâce au marché de devises interbancaire. Elle a mis en place le Système chinois de paiements internationaux (CIPS), fournissant des services en yuans aux institutions financières chinoises et étrangères.

– **Renforcer la coopération dans la supervision financière.** La Chine favorise la signature de mémorandums d'entente sur la coopération dans la supervision financière,





et cherche à établir un mécanisme efficace de coordination de la supervision dans la région, à améliorer le cadre de gestion et de traitement des crises financières, et à perfectionner la capacité de lutter ensemble contre les risques financiers. Fin 2016, la Banque populaire de Chine a signé des mémorandums d'entente avec 42 organismes étrangers contre le blanchiment d'argent ; la Commission de supervision bancaire de Chine a signé des mémorandums d'entente ou des accords de coopération bilatérale de supervision avec les autorités de supervision financière de 29 pays riverains ; la Commission de contrôle des assurances de Chine a signé, après des négociations, des mémorandums d'entente sur la coopération dans la supervision avec des pays riverains et a fondé le Forum asiatique des contrôleurs d'assurance.

5. Renforcer la coopération écologique et environnementale

La Chine s'engage dans la construction d'une « Route de la soie écologique », base sa coopération dans le cadre de « la Ceinture et la Route » sur le concept de développement écologique, partage ses derniers concepts, technologies et pratiques obtenus dans l'édification de la civilisation





écologique, la protection environnementale, la lutte contre la pollution, le renouveau écologique et l'économie circulaire, et assume activement ses responsabilités internationales, notamment celles concernant le changement climatique.

– **Mettre en place des plateformes de coopération.**

La Chine travaille pour créer des plateformes de coopération favorables à la « Route de la soie écologique » en organisant des activités telles que le Forum sino-arabe sur la coopération environnementale et le Forum Chine-ASEAN sur la coopération environnementale, et en fondant le Centre de coopération Chine-ASEAN pour la protection environnementale. Le ministère chinois de l'Environnement et le Programme des Nations unies pour l'environnement ont signé le « Mémoire d'entente sur la construction de "la Ceinture et la Route vertes" ». La Chine a fondé des services tels que le Centre d'échanges et de transfert des technologies environnementales pour « la Ceinture et la Route », afin de promouvoir les échanges et l'application des technologies environnementales avancées.

– **Promouvoir la coopération hydraulique.** Le gouvernement chinois impulse la coordination des politiques, le partage des technologies et la coopération dans l'ingé-





nerie avec les pays voisins en matière de protection, d'exploitation et d'utilisation des rivières transfrontalières. Il a lancé des études conjointes sur la protection et l'utilisation des ressources aquatiques des rivières transfrontalières, afin de mieux protéger ces ressources avec les pays concernés. La Chine encourage le partage des informations hydrologiques à la saison des crues, en établissant le mécanisme sino-russe de coopération contre les crues et les inondations, et en poussant en avant avec le Kazakhstan la construction du complexe d'adduction de l'eau sur le fleuve Korgas, et la coopération contre les éboulements causés par les débordements des lacs glaciaires dans le bassin de ce même fleuve. Les premiers travaux ont été achevés pour le barrage Moragahakanda, le plus grand complexe hydraulique du Sri Lanka, grâce à un financement proposé par la Chine. En plus de l'irrigation agricole, ce complexe fournira de l'eau potable pour plusieurs millions de personnes.

– **Renforcer la coopération dans la protection des forêts et des espèces sauvages.** La Chine a signé 35 accords de coopération sylvicole avec des pays riverains, fondé les mécanismes de coopération sylvicole Chine-ASEAN et Chine-Europe centrale et orientale, et promu le développement sylvicole durable et la protection des ressources fo-





restières. Elle a organisé la 1^{ère} conférence ministérielle des Forêts de la Grande Asie centrale, le Forum Chine-ASEAN sur la coopération sylvicole, et le Forum sino-russe sur les politiques d'investissement dans la sylviculture, et a publié l'« Initiative sur les actions conjointes contre la désertification le long de “la Ceinture et la Route” ». La Chine diffuse énergiquement le concept de l'écologie dans la construction du couloir économique Chine-Mongolie-Russie, et coopère avec la Russie dans la protection et l'utilisation des ressources forestières, la prévention des incendies à la frontière et la protection des oiseaux migrateurs, et avec la Mongolie dans la protection des espèces sauvages, la prévention et l'aménagement des tempêtes de sable. D'ailleurs, elle coopère avec l'Égypte, Israël, l'Iran, le Sri Lanka, le Pakistan, le Népal, le Laos et le Myanmar dans plusieurs domaines dont la lutte contre la désertification, l'utilisation forestière durable, la protection des espèces sauvages, l'aménagement global des écosystèmes, la protection des zones humides, et l'adaptation de la sylviculture au changement climatique.

– **Promouvoir l'investissement et le financement verts.** Des départements gouvernementaux chinois ont publié les « Directives pour la construction de “la Cein-





ture et la Route” écologiques », afin d’améliorer le niveau écologique de la coopération avec l’étranger. La Chine a mis en place un système de protection environnementale le long de « la Ceinture et la Route », élaboré des politiques d’orientation et des indications d’opération pour les secteurs verts, fournissant ainsi une garantie institutionnelle à la construction de la « Route de la soie écologique ». Elle cherche activement à appliquer le concept de finance verte dans la construction de « la Ceinture et la Route » en publiant les « Directives sur la mise en place d’un système de finance verte », afin d’orienter les capitaux vers les secteurs verts.

– **Lutter contre le changement climatique.** La Chine fournit activement sa sagesse et ses approches pour la gouvernance climatique mondiale. Elle a promu avec les autres pays la signature de l’« Accord de Paris » et apporté sa contribution importante à la mise en vigueur le plus tôt possible de cet Accord. La Chine pousse en avant la coopération Sud-Sud contre le changement climatique, fournit des matériaux économes en énergie, à bas carbone et en énergie renouvelable, lance des projets de coopération concernant l’énergie solaire, l’énergie éolienne, le méthane, l’électricité hydraulique et les réchauds écologiques, effectue des





dialogues et des échanges sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'économie d'énergie et la protection environnementale, et propose des formations contre le changement climatique.

6. Promouvoir méthodiquement la coopération maritime

La construction conjointe de la Route de la soie maritime du XXI^e siècle s'appuie principalement sur la coopération maritime, avec pour missions le développement du commerce maritime, de l'interconnexion et de l'économie maritime, la mise en place de nombreux ports d'appui favorisant la coopération maritime, ainsi que la garantie de la sécurité et de la libre circulation des principales voies maritimes. Dans un même temps, la Chine a lancé une coopération avec des pays riverains de « la Ceinture et la Route » dans plusieurs domaines dont les sciences et techniques de la mer, la protection de l'environnement marin, la prévention et la réduction des catastrophes maritimes, la sécurité de l'application de la loi en mer, etc.

– **Coopération dans l'interconnexion.** En insistant sur les principes d'ouverture, de transparence et de réciprocité, la Chine coopère avec les pays concernés pour construire





des ports d'appui et, grâce à ses expériences et ses avantages, aide ces pays à développer des industries dans leurs zones portuaires et l'économie de l'arrière-pays. Les entreprises chinoises, en surmontant des difficultés, ont rétabli et amélioré les capacités de production et d'opération du port de Gwadar, ont également promu la construction d'installations et de services complémentaires, et développé les œuvres sociales d'intérêt public, permettant d'améliorer la vie des habitants locaux. Le port de Hambantota au Sri Lanka construit par la Chine a enregistré un bon avancement, et son accomplissement permettra de promouvoir énergiquement le développement économique, le bien-être social et l'emploi dans le sud de ce pays. La Bourse aux équipiers de Ningbo publie un « Indice de la navigation sur la Route de la soie maritime », rendant service au transport sur la Route de la soie maritime du XXI^e siècle.

– **Coopération dans l'économie maritime.** La construction du parc industriel côtier de Malacca en Malaisie s'accélère, et l'exploitation complexe du port de Kyaukyu au Myanmar, intégrant le port, le parc industriel et la zone urbaine, a enregistré des progrès. La Chine coopère avec les Pays-Bas dans l'éolien maritime, et ses projets de coopération dans le dessalement de l'eau de mer avec l'In-





donésie, le Kazakhstan, l'Iran et d'autres pays sont à mettre en application. La Chine coopère avec des pays concernés dans le pétrole et le gaz en mer, ainsi que la pêche. Dans un même temps, elle met en valeur le rôle du Fonds de coopération maritime Chine-ASEAN en proposant un financement à des projets de coopération.

– **Coopération dans la sécurité de l'application de la loi en mer.** La Chine et l'ASEAN améliorent leur confiance mutuelle dans la coopération maritime grâce aux « Indications sur la plateforme de liaison téléphonique directe en réponse aux situations d'urgence en mer au niveau de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères de la Chine et des pays de l'ASEAN ». La Garde côtière de Chine a signé des mémorandums d'entente avec les gardes côtières vietnamienne et philippine pour mettre en place des mécanismes de coopération dans l'application sécurisée de la loi, dont la Commission mixte de coopération maritime entre les gardes côtières. Elle renforce le dialogue et les échanges avec les garde-côtes de l'Inde, du Bangladesh et du Myanmar, et lance une coopération institutionnalisée avec l'Agence de la sécurité maritime du Pakistan afin de lutter ensemble contre les agissements criminels et d'assurer la construction de la Route de la soie





maritime du XXI^e siècle.

– **Edification des mécanismes de coopération.** La Chine a mis en place des mécanismes de coopération maritime avec la Thaïlande, la Malaisie, le Cambodge, l'Inde, le Pakistan et d'autres pays, et a activement promu la construction du Laboratoire conjoint sino-thaïlandais pour le climat et les écosystèmes marins, du Centre conjoint sino-pakistanaï de recherches océanographiques et du Laboratoire conjoint sino-malaisien, permettant la coopération dans plusieurs domaines dont l'observation et l'étude des mers et du changement climatique, la protection de l'environnement marin et côtier, l'exploitation et l'utilisation des ressources maritimes, la protection et le rétablissement des écosystèmes marins typiques ainsi que la protection des animaux marins menacés de disparition. Elle a fondé le secrétariat pour la coopération dans le transport maritime Chine-Europe centrale et orientale, et installé sur son territoire un centre de coopération de technologie maritime pour l'Organisation maritime internationale. Elle a mis en place des plateformes de coopération sous-régionale telles que le mécanisme de coopération économique dans le pan-golfe Beibu, le Forum Chine-Asie du Sud-Est sur la coopération maritime, la plateforme de coopération maritime d'Asie du





Sud-Est, le mécanisme de consultation sur les affaires maritimes Chine-ASEAN, le Forum Chine-ASEAN sur le développement et la coopération portuaires, le Forum Chine-ASEAN sur la coopération océanographique, le centre de coopération maritime Chine-ASEAN et l'Union des ports Chine-Malaisie. D'ailleurs, la Chine se prépare à fonder le centre de coopération pour les ressources aquatiques du Lancangjiang-Mékong, et du centre de coopération dans l'application sécurisée de la loi.

7. Approfondir la coopération et les échanges humains, sociaux et dans d'autres domaines

La construction conjointe de « la Ceinture et la Route » ne peut se passer du soutien et de la participation de tous les peuples, tandis qu'elle apporte des facilités et des opportunités à leurs échanges amicaux ainsi qu'aux diverses activités notamment commerciale, culturelle, éducative et touristique. La Chine soutient les échanges et la coopération dans tous les domaines et à différents niveaux, favorise l'apprentissage et l'inspiration mutuels entre les diverses civilisations, ainsi que l'intégration et l'innovation culturelles, et travaille pour établir une structure de développement pacifique caractérisée par la compréhension mutuelle





entre différentes civilisations et l'amitié entre toutes les populations.

– **Coopération dans l'éducation et la culture.** La Chine offre chaque année des bourses gouvernementales à 10 000 personnes originaires des pays riverains de « la Ceinture et la Route ». Elle a mis en application l'« Action éducative pour la construction conjointe de “la Ceinture et la Route” ». Depuis le lancement de l'initiative « la Ceinture et la Route », la Chine a organisé avec les pays riverains 20 séances d'échanges humains dont « les années croisées », signé 43 accords de coopération intergouvernementaux tels que le plan d'application des échanges culturels. Fin 2016, la Chine a ouvert 30 centres culturels chinois dans des pays riverains, ainsi qu'un certain nombre d'instituts Confucius. Elle a organisé l'Exposition culturelle internationale de la Route de la soie (Dunhuang), le Festival international de la Route de la soie, le Festival international de la Route de la soie maritime, etc. Les « Routes de la soie : le réseau de routes du corridor de Chang'an-Tianshan », conjointement proposées par la Chine, le Kazakhstan et le Kirghizistan, ont été inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. La Chine a également appliqué des projets de restauration culturelle à l'étranger





concernant notamment Ta Keo d'Angkor au Cambodge et Itchan Kala du Khwarezm en Ouzbékistan, a fourni une aide à la reconstruction de biens culturels après le séisme au Népal et au Myanmar. Par ailleurs, elle promeut l'inscription de la Route de la soie maritime sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et fait rayonner la culture maritime liée à la déesse Mazu.

– **Coopération scientifique et technologique.** Le gouvernement chinois a signé avec des pays riverains de « la Ceinture et la Route » 46 accords intergouvernementaux de coopération scientifique et technologique, impliquant l'agriculture, les sciences de la vie, la technologie de l'information, l'écologie, la protection environnementale, les nouvelles sources d'énergie, l'aérospatiale, les politiques scientifiques et technologiques, et la gestion d'innovation. Il a mis en place des plateformes de coopération en faveur de l'innovation scientifique et technologique telles que des laboratoires conjoints, des centres internationaux de transfert de technologies et des technopoles, ainsi que des établissements de coopération dont le Centre conjoint Chine-ASEAN de recherche et de vulgarisation des techniques de la culture marine et les centres de transfert de technologies Chine-Asie du Sud et Chine-pays arabes, mettant en valeur





le rôle des sciences et technologies dans l'amélioration et la promotion de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ». La Chine a intensifié le rôle des mécanismes d'échanges scientifiques, techniques et humains. En 2016 seulement, grâce au « Plan d'invitation de jeunes scientifiques d'élite à travailler en Chine », une centaine de chercheurs provenant de l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, du Myanmar, de la Mongolie, de la Thaïlande, du Sri Lanka, du Népal, de l'Égypte et de la Syrie ont bénéficié du financement chinois pour faire leurs recherches en Chine.

– **Coopération touristique.** La Chine et certains pays riverains de « la Ceinture et la Route » ont organisé des années croisées sur des thèmes touristiques, mené des activités de promotion et d'échanges touristiques et élargi mutuellement la coopération touristique. La Chine a organisé la Conférence mondiale sur le tourisme pour le développement, la Conférence des ministres du Tourisme des pays riverains de la Route de la soie, la Conférence des ministres du Tourisme de Chine et des pays d'Asie du Sud, la Conférence des ministres du Tourisme chinois, russe et mongol, la Rencontre de hauts fonctionnaires du tourisme Chine-ASEAN et d'autres dialogues et coopérations, mettant ainsi en forme un mécanisme de coopération touristique





couvrant plusieurs niveaux et régions dans le cadre de « la Ceinture et la Route ». La Chine a organisé, pendant trois années consécutives, l'« Année du tourisme de la Route de la soie », et fondé l'Union de la promotion du marché touristique de la Route de la soie (Chine), l'Union de la promotion touristique de la Route de la soie maritime, et l'Union touristique de la Route du thé Chine-Russie-Mongolie, afin de promouvoir la montée en gamme des marques touristiques. La coopération sportive a également connu un développement rapide.

– **Coopération dans la santé.** La Chine accorde une haute importance à la promotion, grâce à la construction conjointe de « la Ceinture et la Route », de la coopération dans la prévention et le contrôle des maladies contagieuses, le système et la politique de santé, l'amélioration des capacités en matière de santé, les ressources humaines, la médecine et la pharmacologie traditionnelles. Elle a publié la « Déclaration de Prague sur la coopération et le développement de la santé Chine-Europe centrale et orientale », le « Communiqué conjoint de Suzhou sur le 2^e Forum des ministres de la Santé Chine-Europe centrale et orientale », et la « Déclaration de Nanning sur la coopération et le développement de la santé Chine-ASEAN ». Elle a aussi mis en





application 41 projets dont le Plan de coopération sino-africaine dans la santé publique et le Plan de formation de 100 talents en santé publique Chine-ASEAN. La Chine élargit la coopération et les échanges avec les pays riverains de « la Ceinture et la Route » dans la médecine et la pharmacologie traditionnelles, en ouvrant à l'étranger 16 centres de médecine et de pharmacologie traditionnelles chinoises dont le Centre de médecine traditionnelle chinoise Chine-Tchéquie, et en signant des accords de coopération en la matière avec 15 pays. Le gouvernement chinois et l'Organisation mondiale de la santé ont signé le « Mémoire d'entente sur la coopération en matière de santé dans le cadre de "la Ceinture et la Route" », afin de créer conjointement une « Route de la soie saine ». Un centre de services médicaux au service de la « Ceinture économique de la Route de la soie » a été ouvert dans la Région autonome ouïgoure du Xinjiang, fournissant des services médicaux aux pays voisins d'Asie centrale.

– **Secours aux sinistrés, aide à l'étranger et réduction de la pauvreté.** La Chine participe aux opérations humanitaires organisées en Syrie par les Nations unies, l'Organisation mondiale de la santé et d'autres organisations internationales, et envoie régulièrement des équipes médi-





cales fournir de l'aide médicale dans les pays voisins et en Afrique. Elle participe activement à la prévention et à la réduction des catastrophes naturelles à l'échelle mondiale, en ayant envoyé une équipe de secours et une équipe médicale participer à l'opération de secours après le séisme au Népal, et en fournissant une aide d'urgence aux sinistrés des Maldives, des Etats fédérés de Micronésie, de Vanuatu et des îles Fidji. La Chine a offert une aide céréalière d'urgence aux pays africains subissant des sécheresses sévères à cause d'El Nino, relâché d'urgence de l'eau vers le Mékong pour aider les pays riverains à lutter contre la sécheresse, et offert à la Thaïlande et au Myanmar une aide technologique contre les crues. Elle a également lancé un plan de coopération sino-africaine en matière de réduction de la pauvreté et de bien-être social, la coopération pilote dans la réduction de la pauvreté en Asie de l'Est et d'autres activités, en fournissant une assistance au bien-être couvrant la réduction et la sortie de la pauvreté, l'agriculture, l'éducation, la santé et la protection environnementale. Les organisations associatives chinoises participent activement à l'amélioration du bien-être des pays riverains de « la Ceinture et la Route » en mettant en œuvre une série de projets bénéficiant aux populations locales.





– **Facilitation des échanges humains.** La Chine a signé des accords relatifs à l'exemption mutuelle de visas avec 55 pays riverains de « la Ceinture et la Route », dont le Pakistan, la Russie, les Philippines et la Serbie, et 19 accords ou arrangements relatifs à la simplification des formalités de visa avec 15 pays, dont le Kazakhstan, la Tchéquie et le Népal. 22 pays, notamment les Emirats arabes unis, l'Iran et la Thaïlande, ont donné aux citoyens chinois un traitement unilatéral d'exemption de visa ou de visa à l'arrivée.





IV. Mécanismes de coopération : du gouvernemental au populaire

Les mécanismes de coopération servent de canaux efficaces pour la coordination des politiques qui est la garantie majeure de la construction de « la Ceinture et la Route ». La Chine cherche à mettre en place, ensemble avec les pays riverains, des mécanismes de coopération à divers niveaux pour renforcer la communication, la coordination et la confiance politique mutuelle, favorisant une coopération approfondie.

1. Impulsion de haut niveau

L'échange de visites de haut niveau fournit un puissant moteur politique à la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ». Depuis le lancement de cette initiative, les empreintes de pas qu'ont laissées les dirigeants chinois, dont notamment le président Xi Jinping et le Premier ministre Li Keqiang, couvrent de larges régions riveraines





de « la Ceinture et la Route », dont l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud, ainsi que l'Europe centrale et orientale. Les visites de haut niveau avaient pour objectif, entre autres, de promouvoir la construction conjointe de « la Ceinture et la Route », qui a trouvé des échos favorables auprès des pays et organisations internationales concernés. Elles ont obtenu de nombreux résultats, dont notamment le dégagement d'un consensus de coopération, la signature des accords de coopération, la promotion de la réalisation de grands projets, et l'élargissement des échanges et de la coopération dans divers domaines.

2. Interaction des stratégies

La Chine œuvre pour coordonner l'initiative de « la Ceinture et la Route » et les stratégies de développement des pays riverains, afin de trouver le plus grand commun diviseur de la coopération. La « Voie vers l'avenir » du Kazakhstan, le « Programme de l'Ouest » de l'Arabie saoudite, la « Route des steppes » de Mongolie, le plan Juncker de l'UE, le Plan général sur la connectivité de l'ASEAN 2025, la « Stratégie de développement responsable » de la Pologne, le concept du « pivot maritime global » de l'Indonésie, l'initiative du « Corridor central » de la Turquie,





la stratégie de réindustrialisation de la Serbie, le Plan directeur de l'APEC sur la connectivité 2015-2025, la coopération d'interconnexion eurasiatique, et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU : toutes ces stratégies coïncident parfaitement avec l'initiative de « la Ceinture et la Route ». La Chine souhaite travailler ensemble avec les pays et les organisations internationales concernés pour les mettre en pratique.

3. Mécanismes bilatéraux et multilatéraux

Basés sur le respect et la confiance mutuels, la Chine et les pays riverains ont mis en place des mécanismes de coopération assez perfectionnés. Le dialogue bilatéral étant un canal principal de la communication politique, la Chine et les pays intéressés ne cessent de renforcer le rôle des mécanismes bilatéraux, pour favoriser la coopération dans les domaines clés tels que l'interconnexion, le commerce, l'investissement, les capacités de production, les échanges culturels et humains. Les départements gouvernementaux chinois projettent de créer des centres pour la promotion de la coopération bilatérale, en vue d'accélérer la mise en œuvre des accords de coopération déjà signés dans le cadre de « la Ceinture et la Route ». La Chine attache une haute





importance à la sauvegarde et à la promotion du rôle que jouent les mécanismes multilatéraux. Elle s'engage dans le dialogue pour la coopération par le biais des plateformes multilatérales, telles que le sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai, la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, le Forum sur la coopération sino-africaine, le Forum de développement économique et coopération de la Chine et des îles du Pacifique, le Forum de coopération économique du pan-golfe Beibu, ainsi que le Dialogue entre le PCC et le monde. La Chine met en valeur le rôle de trait d'union de la coopération économique et commerciale, en organisant l'Exposition Chine-ASEAN, l'Exposition Chine-Eurasie, l'Exposition Chine-Pays arabes, l'Exposition Chine-Asie du Sud, l'Exposition d'investissement et de commerce Chine-Europe centrale et orientale, etc. Par le biais de consultations consulaires, elle cherche à perfectionner le mécanisme de coordination diplomatique pour faciliter les échanges humains et garantir la sécurité dans le cadre de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ».

4. Dialogue, échanges et coopération « à double voie »

La Chine et les pays riverains s'engagent dans des





échanges et une coopération sous diverses formes, au niveau des partis politiques, des parlements, des autorités locales, des populations ou d'autres moyens, dans le but d'accroître la compréhension mutuelle entre les peuples et de dégager un large consensus sur la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ». La coopération entre les laboratoires d'idées est intensifiée avec l'établissement de l'Association de coopération des laboratoires d'idées pour « la Ceinture et la Route ». Le gouvernement chinois a mis sur pied l'Institut de coopération Sud-Sud et de développement dans l'Université de Beijing, dans l'intention de partager avec les autres pays en développement ses expériences en matière de gouvernance du pays et de former des cadres qualifiés pour ceux-ci. Le Centre de recherche sur le développement relevant du Conseil des Affaires d'Etat a créé, avec certains laboratoires d'idées, le Réseau de laboratoires d'idées sur la Route de la soie (SILKS) pour créer une plateforme de coopération et un réseau de coordination des laboratoires d'idées au niveau international. Les échanges et la coopération entre médias sont promus avec l'organisation de forums de médias et des visites échangées, ainsi que la coopération en matière de rédaction de dépêches, d'interviews, de tournage et de formation. Les échanges





portant sur les femmes, la jeunesse, l'emploi et la création d'entreprise sont menés afin de partager les idées et les expériences favorables à l'équité et aux progrès sociaux. Ces dialogues et échanges se promeuvent mutuellement avec la coopération intergouvernementale, consolidant sans cesse la base populaire de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ».





V. Perspectives : du présent au futur

Avec le lancement de l'initiative de « la Ceinture et la Route », la Chine souhaite partager avec le reste du monde les multiples opportunités apportées par son propre développement. Les autres pays sont les bienvenus pour profiter de la croissance rapide de l'économie chinoise et de l'économie régionale, afin d'inscrire ensemble un nouveau chapitre dans la coopération dans l'esprit gagnant-gagnant.

L'avenir pour nous tous devrait être plus radieux. Les intérêts de chaque nation et de chaque peuple font partie des intérêts communs de toute l'humanité, qui dépendent de la communauté de destin marquée par l'interdépendance de tous les pays. Cette communauté de destin est caractérisée par l'égalité : un respect mutuel et un traitement d'égal à égal doivent être maintenus pour construire un monde où tous les pays participent sur un pied d'égalité aux affaires régionales et internationales. Cette communauté de destin





est caractérisée par la paix : il est impératif de persévérer dans le concept d'une sécurité commune, globale, coopérative et durable pour la construction d'un monde où tous les pays respectent les intérêts essentiels des uns et des autres, et résolvent pacifiquement les différends. Cette communauté de destin est une communauté prospère : l'accent doit être mis sur la coopération dans l'esprit gagnant-gagnant et la prospérité partagée pour construire un monde basé sur un développement ouvert et une croissance inclusive. Cette communauté de destin est une communauté hautement civilisée : il faut insister sur la tolérance à l'égard de diverses civilisations, ainsi que sur leur coexistence, leurs échanges et leur inspiration mutuelle, afin de construire un monde tolérant et diversifié. Cette communauté de destin est une communauté verte : de l'importance doit être attachée à la protection de l'environnement écologique et à l'utilisation optimale des ressources naturelles, pour construire un monde vert, bas carbone et d'une beauté durable.

La construction conjointe de « la Ceinture et la Route » fournit une nouvelle force motrice pour la réalisation de la communauté de destin. Le continent eurasiatique est à la fois l'un des moteurs majeurs de la croissance mondiale ainsi que la région principale traversée par « la Ceinture et





la Route ». Grâce à une interconnexion de haut niveau de ce continent ainsi que des mers et océans adjacents, et à un approfondissement de la coopération pragmatique dans divers domaines, le potentiel de développement de cette région sera davantage mis en valeur, les échanges intellectuels entre différents pays seront promus, l'apprentissage et l'inspiration mutuels entre différentes civilisations seront intensifiés, et un développement diversifié, autonome, équilibré et durable sera réalisé. La construction conjointe de « la Ceinture et la Route » est ouverte à tous : tout pays ou toute organisation internationale qui s'y intéresse est invité à y participer de diverses manières, de sorte que les fruits de la construction bénéficient à davantage de régions et à davantage de peuples.

– **L'Afrique est notre partenaire clé dans la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ».** La Chine et l'Afrique sont liées par une amitié traditionnelle, avec d'étroites relations bilatérales et multilatérales. Certaines localités en Afrique ont été des zones importantes de l'ancienne Route de la soie maritime, et jouissaient d'une économie prospère, d'une société stable et d'une culture développée. Depuis longtemps, la Chine, tout en tenant compte des intérêts essentiels des pays africains, a apporté





sa contribution au développement socio-économique de l'Afrique. L'initiative de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route » ouvre un espace plus immense pour la coopération mutuellement bénéfique entre la Chine et l'Afrique, et resserre davantage les liens entre le continent eurasiatique et le continent africain, favorisant leur développement commun.

– **L'Amérique latine et la région des Caraïbes sont invitées à participer à la construction de « la Ceinture et la Route ».** L'Amérique latine et la région des Caraïbes sont des marchés émergents majeurs et d'importants partenaires commerciaux de la Chine. Cette dernière œuvre à multiplier leurs intérêts communs en coordonnant leurs stratégies de développement et en favorisant une coopération pragmatique dans tous les domaines avec les idées, les principes et les moyens de coopération de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ».

– **L'Océanie est la région jusqu'où la Route de la soie maritime du XXI^e siècle s'étend au sud.** La Chine et la Nouvelle-Zélande ont signé un mémorandum intergouvernemental pour renforcer leur coopération sur l'initiative de « la Ceinture et la Route ». La construction de la Route de la soie maritime du XXI^e siècle fournit de nouvelles





opportunités au développement des pays insulaires du Pacifique, partie importante des pays en voie de développement, et à l'approfondissement de leur coopération Sud-Sud avec la Chine. Ces pays insulaires manifestent un enthousiasme pour y participer et la coopération bilatérale jouit ainsi d'un énorme potentiel.

– **La coopération avec des tierces parties représente une part importante de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ».** La construction conjointe de « la Ceinture et la Route » est une initiative de coopération ouverte et transparente. La Chine souhaite travailler ensemble avec les pays développés intéressés, en mettant en valeur leurs avantages respectifs en matière de techniques, de fonds, de capacités de production et de marchés, pour engager, en fonction des principes de consultation ample, de construction conjointe et de bénéfice partagé, ainsi que dans le respect de la loi du marché, la coopération avec des tierces parties dans les pays riverains de « la Ceinture et la Route », promouvant ainsi la réciprocité et l'esprit gagnant-gagnant.





Conclusion

La Chine est non seulement l'initiatrice de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route », mais également un acteur responsable qui ose relever les défis. Depuis plus de trois ans, la construction de « la Ceinture et la Route » a enregistré des progrès importants, avec des projets qui ont été créés à partir de rien et des zones spécifiques connectées pour réaliser une coopération générale, mettant pratiquement en place une situation de coopération marquée par la consultation ample, la construction conjointe et le bénéfice partagé.

Le monde actuel est marqué par des changements complexes et profonds. L'économie mondiale se redresse lentement dans un rajustement profond. Tous les pays du monde font constamment face à des problèmes sévères en matière de développement. L'histoire, surtout la leçon amère des deux guerres mondiales du XX^e siècle, prouve que le monde actuel a besoin, plus que jamais, d'une inter-





connexion renforcée, et que tous les pays doivent, plus que jamais, s'unir pour former une communauté de destin afin de créer ensemble un nouvel échiquier de développement orienté vers l'avenir, sauvegarder le système ouvert de l'économie mondiale, et explorer de nouvelles sources de croissance.

La Chine invite tous les autres pays et toutes les organisations internationales et régionales à participer à la coopération dans le cadre de la construction conjointe de « la Ceinture et la Route ». Elle est prête à enrichir conjointement avec eux ses idées et sa pratique, à créer main dans la main avec eux une Route de la soie écologique, saine, intellectuelle et pacifique, et à édifier une économie mondialisée toujours plus dynamique, ouverte, régulière, durable et inclusive.





图书在版编目(CIP)数据

共建“一带一路”：理念、实践与中国的贡献：法文 / 推进

“一带一路”建设工作领导小组办公室编著. — 北京：外文出版社, 2017

ISBN 978-7-119-10811-7

I. ①共… II. ①推… III. ① “一带一路” — 国际合作 — 研究 — 法文

IV. ①F125

中国版本图书馆CIP数据核字(2017)第082459号

共建“一带一路”： 理念、实践与中国的贡献

推进“一带一路”建设工作领导小组办公室

*

外文出版社有限责任公司出版

(中国北京百万庄大街24号)

邮政编码 100037

北京飞达印刷有限责任公司印刷

中国国际图书贸易集团有限公司发行

(中国北京车公庄西路35号)

北京邮政信箱第399号 邮政编码 100044

2017年(32开)第1版

2017年第1版第1次印刷

(法)

ISBN 978-7-119-10811-7

